N° : 2005-10-02
Service : Sports et Jeunesse

OBJET : CREATION D'UNE REGIE DE RECETTE POUR LA GESTION DES ANIMATIONS SPORTIVES

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

La Ville d'Oullins par le biais de son service sports et jeunesse, souhaite à partir des vacances de Toussaint 2005 proposer des animations sportives aux jeunes Oullinois de 6 à 11 ans. Ces animations sportives auront lieu par demi-journée de 10h à 12h et de 14h à 16h pendant les petites vacances scolaires. Deux groupes de 12 enfants pourront être accueillis par demi-journée sur les installations municipales. L'encadrement sera assuré par des éducateurs sportifs dans les gymnases municipaux.

Afin d'ouvrir très largement l'accès à ces animations pour les jeunes oullinois, le nombre d'activités à la demi-journée sera limité à 4 par enfant et par semaine. En cas de places restant disponibles trois jours avant le début des vacances, possibilité sera offerte aux familles de dépasser le seuil de 4 animations/semaine.

Le montant de la participation des familles sera fixé à 2,50 € par demi-journée d'activité.

- DELIBERE -

A L'UNANIMITE des membres présents

APPROUVE le principe et le tarif concernant les animations sportives.

APPROUVE la création d'une régie de recette pour la gestion de ces animations sportives.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET